



MAIRIE de POLIGNY



INFO DECHETS

I. **Veillez à ne pas jeter vos lingettes dans les toilettes.**

Les lingettes passent au travers des grilles et ne se détériorent pas au contact de l'eau.

Il faut impérativement les jeter avec les ordures ménagères, même celles qualifiées de « biodégradables » ou « jetables dans les toilettes ».



Exemple de lingettes agglutinées dans un bassin de station d'épuration

Les lingettes sont devenues le premier motif d'obstruction des réseaux, ce qui entraîne un coût plus élevé du traitement des eaux sur la commune.

II. **Gravas, métal, déchets verts... Pensez au tri !**

Les gros détritrus doivent être emmenés à la déchetterie et non pas jetés dans les poubelles d'ordures ménagères.

Heure d'ouverture de la déchetterie de St Bonnet

Lundi : 8h - 11h45

Mardi à vendredi : 8h - 11h45 puis 15h - 17h

Samedi : 8h - 11h45 puis 14h - 17h

Merci de votre compréhension.